Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201016-20260302-DEL_2026_12-DE

DEPARTEMENT

DES COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

ARRONDISSEMENT

DE LANNION

COMMUNE DE LANGOAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 14
Date de la convocation : 24 février 2026
Date d'affichage : 24 février 2026

Séance ordinaire du 02 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux mars à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LANGOAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELISLE Hervé, Maire.

Présents : MM. DELISLE H., BOULANGER J.F., GLORION M., NICOLAS M., IGIGABEL S., VOLLAND A., JEZEQUEL B., BONNIEC L., KERBOEUF S., BELLEC D., BELLEC C.

Absents : RIVOALLAN S., GAREL A., TOURETTE J

Mme BELLEC Carine est nommée **Secrétaire de Séance**

PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2026 - RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'un courrier de l'Inspection Académique concernant la préparation de la rentrée scolaire 2026 et rappelant notamment le décret 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire des écoles maternelles et élémentaires publiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSIDERANT** l'avis favorable du Conseil d'école pour le maintien de la semaine de 4 jours,

- **DONNE** un avis favorable au maintien de la semaine de 4 jours et des horaires mis en place depuis la rentrée scolaire 2019-2020, y compris au niveau du transport scolaire,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter le renouvellement de la dérogation auprès de la Direction Académique des services de l'Education Nationale.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Le Maire

H. DELISLE

MAIRIE DE LANGOAT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance

C. BELLEC